

# Connaissez-vous le Code?



## Qu'est-ce que le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des équidés*?

Le Code de pratiques est un guide et un document de référence fondamental qui accompagnera les intervenants du milieu dans leurs prises de décision de tous les jours. Les codes sont formulés en langage clair et sont fondés sur des études scientifiques pertinentes et des pratiques recommandées qui doivent être fonctionnelles, gérables, et étayées par des éléments mesurables. Ces pratiques tiennent aussi compte des répercussions économiques de toute recommandation.

Les codes de pratiques servent trois objectifs principaux:

- Informer et sensibiliser le public ciblé;
- Servir de fondement pour les programmes d'évaluation des soins aux animaux;
- Fournir des documents de référence pour la réglementation.

Dans le cas présent, le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des équidés*, visera à promouvoir une régie et des pratiques de soins saines pour les chevaux, les poneys, les ânes et les mules, ainsi qu'une gestion responsable de leur bien-être par leurs propriétaires. Il comportera des recommandations touchant la régie des soins de santé, l'alimentation, l'hébergement, la gestion des parcs d'engraissement, les principes d'entraînement, l'euthanasie et les autres pratiques d'élevage et de santé équine.

Le Code de pratiques pour les équidés a pour but de promouvoir une gestion et des pratiques de bien-être saines et d'énoncer clairement les exigences actuellement imposées par l'industrie, ainsi que les pratiques exemplaires recommandées qui encourageront un niveau de soins plus élevé selon le principe d'amélioration continue de l'industrie. Par conséquent, son contenu suscitera des discussions constructives sur la manière d'opérer des intervenants et ainsi servir à améliorer les soins dispensés ainsi que la façon dont l'industrie en général compose avec ses aspects moins définis (les zones grises).

Le Code des équidés identifiera clairement les «exigences» et les «pratiques exemplaires recommandées». Les exigences feront référence à des obligations prévues par la réglementation ou à une attente fixée par l'industrie. Les pratiques exemplaires recommandées du Code encadreront plus précisément les exigences tout en préconisant l'éducation et l'adoption de pratiques permettant l'amélioration continue du bien-être des équidés.

## Comment l'ébauche du Code a-t-elle été élaborée?

Le comité d'élaboration du Code des équidés (CEC) qui est composé de 18 personnes et d'un comité de chercheurs (CC) de cinq personnes, a travaillé durant deux années et demi à la révision du précédent *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des équidés*.

Pour commencer, le CEC et le CC ont dressé d'un commun accord une liste de cinq questions prioritaires se rapportant au bien-être des équidés. Ils ont estimé que ces questions revêtent une importance universelle pour le bien-être animal et qu'il y aurait avantage à procéder à un examen de la documentation scientifique disponible à leur sujet.

L'élaboration du Code préliminaire a nécessité plus de 100 heures de réunions face à face, en plus des échanges électroniques et téléphoniques de chaque comité, et de la participation du public à trois sondages électroniques visant à dégager un aperçu de l'opinion et des points de vue des intervenants sur le soin et la manipulation des chevaux, des poneys, des ânes et des mules au Canada. Les étapes finales du processus comprenaient une période de cueillette des commentaires du public de 60 jours, suivie de la prise en considération des observations et des modifications à l'ébauche du Code.

Il a fallu plusieurs années pour arriver à ce stade. Les premiers pas vers l'actualisation du *Code de pratiques pour les équidés* canadien original datant de 1998 ont été faits par Canada Hippique, qui a pris les devants du projet en 2005.

---

For more information / Pour un complément d'information



En 2009, suite à quatre années de vaste consultation au sein des nombreuses industries d'élevage des animaux de ferme, un consensus a été atteint visant à relancer l'élaboration des codes de pratiques au Canada. Sous les auspices du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), les organismes membres ont collaboré à la création d'un mécanisme d'élaboration des codes en sept étapes, qui constitue essentiellement une feuille de route pour l'élaboration future de tous les codes de pratiques se rapportant aux animaux de ferme. Les éléments principaux du processus sont les suivants:

- L'inclusion d'un comité des chercheurs pour passer en revue la documentation scientifique relative aux questions de bien-être jugées prioritaires;
- L'appropriation des différents codes par les intervenants pertinents grâce à leur participation active à l'élaboration du Code;
- L'ajout d'éléments mesurables permettant de faciliter l'élaboration des programmes de vérification;
- La transparence du processus.

En avril 2010, le gouvernement canadien a annoncé qu'il contribuerait 3,4 million de dollars sur trois ans via le *Fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada*, qui s'inscrit dans le *Plan d'action économique du Canada*, en vue d'aider le CNSAE à faciliter l'élaboration et/ou l'actualisation de huit codes, l'élaboration d'un protocole de vérification à la ferme et la mise en œuvre d'autres initiatives importantes du CNSAE. Plus de 300 000 dollars de ce financement ont été alloués à l'élaboration du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des équidés*.

Suite à l'annonce du gouvernement, Canada Hippique a constitué le groupe de travail pour l'élaboration des critères du Code, un comité de quatre personnes formé de l'ancien président de Canada Hippique, de deux membres du comité de la santé et du bien-être de Canada Hippique et d'une personne non affiliée à Canada Hippique. Ce groupe de travail a élaboré les critères et le mécanisme de recrutement des nominations et de recommandation des membres qui allaient faire partie du CEC dirigé par le CNSAE.

À la fin de 2010, le groupe de travail pour l'élaboration des critères du Code a recommandé 17 personnes en provenance de huit provinces qui ont rejoint le président du comité des chercheurs au sein du CEC. Représentant un vaste échantillon d'intervenants de l'industrie, les membres du CEC possèdent une imposante expertise en ce qui a trait aux soins, à la garde, à la santé et aux soins vétérinaires à apporter aux équidés, aux connaissances techniques, à la recherche scientifique, aux lois, à la réglementation sur le bien-être animal et à sa mise de l'avant, aux sciences environnementales et écologiques, à la biosécurité, et aux pratiques exemplaires internationales. L'expertise requise pour les pratiques d'élevage et de régie uniques à l'élevage à grande échelle des équidés, à la gestion des parcs d'engraissement, aux chevaux de trait, aux ânes, aux mules, aux chevaux quarter horse, aux chevaux arabes et aux chevaux utilisés pour la course, le saut d'obstacles, le dressage, le concours complet, l'attelage, l'équitation western, les loisirs et les pourvoiries, est bien représentée.

Au même moment, le CNSAE a embauché deux secrétaires au Code de pratiques des équidés et désigné les membres du comité des chercheurs par le biais d'un mécanisme de mise en nomination. La liste complète des membres du CEC et du CC, ainsi que leur courte biographie, sont disponibles en ligne à l'adresse [www.equinecanada.ca/industry](http://www.equinecanada.ca/industry). Cliquez sur *Actualisation du Code de pratiques pour les chevaux* dans le menu de gauche pour y accéder.

### **Connaissez-vous le Code?**

Nous vous recommandons fortement de télécharger ce document et de le lire attentivement car c'est un document d'importance capitale pour notre industrie et pour la santé et le bien-être des chevaux.

*Le financement des codes de pratiques est assuré via le Fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui s'inscrit dans le Plan d'action économique du Canada, conformément au projet Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage.*

---

For more information / Pour un complément d'information

